



# La grande arnaque

**Bonne nouvelle ! Nous connaissons un secteur à Radio France dont le financement est en hausse constante : la propagande de la direction.**

Pour mieux imposer ses projets aux salarié-es la direction a bricolé une grossière entreprise de communication par Texto (n° 1021 du 10 février 2016) visant à leur faire croire que les syndicats partageraient ses objectifs destructeurs.

**Soyons clairs : la CGT ne « partage » aucun calendrier social avec cette direction qui refuse les demandes de négociation, comme récemment encore celle concernant la réduction de la précarité. La CGT ne partage pas plus le projet de la direction « d'inciter » les salarié-es au départ pour mieux mettre en place son plan de suppressions d'emplois.**

## **Petite leçon d'arnaque illustrée par 2 exemples :**

### **Le plan de suppressions d'emplois**

La direction a affiché l'abandon d'un plan de départs volontaires suite à la grève de mars avril 2015, mais elle n'a en réalité jamais abandonné son projet. Elle poursuit son opération de destruction des emplois et des activités à Radio France.

#### La méthode

1. Prenant le prétexte de la réduction de la précarité la direction a entamé l'opération « non renouvellement des CDD ». Or un grand nombre de ces salarié-es précaires travaille en réalité sur des postes vacants et/ou sur des activités permanentes. Ces salarié-es, dont le statut les oblige à être disponibles et corvéables en permanence sont jeté-es après des années de précarité au service de Radio France !!!
2. Prenant le prétexte d'améliorer les conditions de fin de carrière des salarié-es, la direction propose aux organisations syndicales un projet d'accord hypocrite intitulé « accompagnement des salarié-es âgé-es » et qui est en réalité un plan incitatif de départ à la retraite qui s'inscrit dans le plan de suppressions d'emplois.

**La CGT exige que ce plan de suppressions d'emplois soit abandonné car incompatible avec la poursuite et le développement de nos activités.**

### **Le bâtiment**

Il y a quelques semaines des groupes de travail ont été mis en place, constitués de représentant-es de la direction et de salarié-es. L'objectif officiel de ces groupes de travail est de déterminer les besoins techniques et professionnels concernant les studios moyens. La direction aurait-elle soudain le souci inédit d'associer les salarié-es à la définition des lieux réhabilités ?

Le problème est que cette opération séduisante est accompagnée de l'annonce de la fermeture de l'ensemble des studios moyens en septembre 2017. La première étape en septembre 2016 ne laisse plus en activité que les studios 105, 106, 107, 108, supprimant ainsi l'ensemble des studios de fiction. Les travaux de réhabilitation des studios moyens ne commenceront pas avant septembre 2018 pour se terminer au mieux courant 2021 ! Ces studios seront donc inaccessibles pendant plusieurs années (6 ans pour certains, 4 ans pour les plus chanceux) et seront fermés alors que rien n'y sera entrepris.

Ce calendrier de la direction menace directement la production des programmes de l'ensemble des chaînes : on sait déjà que les lieux de substitution n'existent pas en quantité et en qualité avec les spécificités indispensables aux enregistrements notamment de fiction.

Que signifie dans ces conditions d'associer les salarié-es à des projets dont on sait d'ores et déjà qu'ils seront mis en péril par la fermeture des studios pendant de nombreuses années sans aucune garantie de financement ni de destination définitive ! Cet apparent souci de concertation manifesté par la direction semble hélas bien cacher une entreprise de destruction de nos moyens de production !

**La CGT exige qu'une nouvelle analyse soit faite sur la base d'une fermeture au plus juste des studios moyens avec des travaux secteur par secteur permettant une ouverture permanente d'une partie des studios au sein de la maison de la radio.**

Enfin, comble de l'arnaque, le projet de participation de Radio France à la Chaîne Publique d'Information va ponctionner des lieux techniques radiophoniques pour les destiner à la télévision, et mobilisera des personnels au détriment des programmes radio !

Le 10 février 2016